

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°: 12 DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le samedi 23 mai à 18h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 18 mai 2020, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Marcel BOS, Didier COMELLA, Clotilde CORRENOZ, Stéphane GIRARD, Patrick HUSTACHE, Maurice NICOLUSSI-CASTELLAN, Stéphane VIEUX

ABSENTS :

POUVOIRS :

Monsieur Stéphane VIEUX a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Élection des délégués auprès des organismes extérieurs

Monsieur Stéphane GIRARD, Maire, énonce les différents organismes auprès desquels il convient de désigner un/des délégué(s) :

- **Communauté de communes de l'Oisans** (1 titulaire, **obligatoirement le Maire**, 1 suppléant, **obligatoirement l'Adjoint**)
 - Stéphane GIRARD, titulaire ; Clotilde CORRENOZ, suppléante
- **Syndicat d'assainissement du canton de l'Oisans** (1 titulaire, 1 suppléant)
 - Maurice NICOLUSSI-CASTELLAN, titulaire ; Didier COMELLA, suppléant
- **Territoire d'énergie Isère** (1 titulaire, 1 suppléant)
 - Stéphane GIRARD, titulaire ; Patrick HUSTACHE, suppléant

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
décide de retenir les délégués ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire

